L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 28 AOUT 1889.

PETITES ANNONCES.

PERDU.

Nouvelle-Orléans, 20 août 1889.—Perdu, le livre No 346 de la Société "Equitable [illegible]" représentant sept actions—Série A. Avis est donné au public de ne pas acheter ou négocier ledit livre, attendu que j'ai demandé l'émission d'un certificat en duplicata et d'un livre (pass book).—Joseph Schönbeck, 96 rue du Canal. 21 août—21,28,30.

DEMANDES.

Un homme de 40 ans, bonne position, demande à faire la connaissance d'une dame en vue du mariage. Adresse, F. D., Box 27. P. O., Carterville Williamson Co., Ills. 27août—2f

A LOUER.

A LOUER.—Le 1er étage, 66 rue Chartres. 28 août—2f

A VENDRE.

Une épicerie bien connue et excellemment située, contiguë à et communiquant avec un marché privé et une boutique de boucher des mieux patronés. Inventaire fait. Louis H. Perret, 36 Passage de la Bourse. 23 août—7t

A VENDRE.—Une vacherie comprenant sept vaches, un cheval, un wagon et tout ce qu'il faut pour l'exploiter. Pour informations, s'adresser à Mme My. Prat, rue Barthelemy, entre Moralès et Urquhart. 4 août—

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Par consentement des parties.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—Nos 12,597, 12,614 et 12,615—En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. E. J. Bermudez, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, agissant comme juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, du consentement écrit des parties intéressées dans ces affaires, le MERCREDI, 28 août 1889, à 11 heures A. M., à la résidence des défendants, 79 rue Conti, entre les rues Royale et Bourbon, dans le deuxième district de cette ville, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un lot de meubles de maison, consistant en: lit Victoria, armoire, bureaux, lavabo, miroir, chaises, berceuses, tapis, nattes, etc., etc.; et aussi, les droits des défendants pour l'occupation de ladite résidence pour le terme non expiré du bail.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
27 août—2t 28

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de A. M. McArthur.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 27,661 — Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en a) pour lesquelles le compte final présenté par John R. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
23 août—23 28—1er sept

Succession de Frank Lamanette.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 27,244—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Agnes Lamanette, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
23 août—23 28—sept 1

Succession de Magdalena Bernard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,397—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par l'exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
23 août—23 28—1er sept

Succession de Mme M. Foerster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,668—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par F. G. Ernst, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
20août—20 24 29

Succession de James Crahan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 27,647.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Thomas Crahan, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
22 août—22 27 31

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 27,632—Division B.—D. J. Searcy & Co vs. leurs créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétitionnaires, la raison commerciale de D. J. Searcy & Co., composée de John A. McLean et David J. Searcy, la dite société étant domiciliée et faisant des affaires dans la ville de la Nouvelle-Orléans, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Henry J. Rhodes, notaire, LUNDI, le 9ème jour de septembre 1889, à 11 heures a. m., afin de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les propriétés des dits pétitionnaires soient suspendues et que Hewes T. Gurley, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 5 août 1889.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9 août—3f au 9 sept

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 27,663—Division E.—Rudolph Langermann vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession de propriété du pétitionnaire Rudolph Langermann soit et est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant Octave Morel, notaire en cette ville, en son bureau, No 2 1/2 rue Carondelet, SAMEDI, 14ème jour de septembre 1889 à 11 heures A. M. pour délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur toutes autres affaires qui peuvent être mises devant eux et pendant ce temps toutes procédures judiciaires contre la personne de même que la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues; et que E. J. Méral, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 10 aout 1889.
(Signé) FRED. D. KING,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon Albert Voorhies, juge de la dite Cour, Division E, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN Député Greffier.
11 août—3f au 14 sept

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

José Barba Jr. vs. Veuve John. F. Walsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,474.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre le rue Gravier et la Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 31 août 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Une certaine portion de terre, située dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Ferdinand, Chartres [anciennement Moreau], Royale [anciennement Casacalvo] et Presse, mesurant, mesure américaine, soixante-dix-neuf pieds (79) de face à la rue St-Ferdinand sur cent vingt pieds [120] de profondeur.

2° Un autre certain lot de terre, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Robertson, Dumaine et Ste-Anne, et mesurant vingt-six [26] pieds, mesure américaine, de face à la rue Dumaine sur soixante pieds [60] de profondeur [mesure française], ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sans exception ou réserve.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 juillet—31—5 12 19 26 31 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil d'une Propriété améliorée de valeur connue comme le No 666 rue Magazine.

Sam'l Weil vs J. H. Walwain.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 27,694.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 21 septembre 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

[illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
[illegible]

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La durée de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semi-annuellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Grand Tirage Mensuel, à L'ACADÉMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 10 SEPT. 1889

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1	Lot de	$300,000, soit	$300,000
1	Lot de	100,000	100,000
1	Lot de	50,000	50,000
1	Lot de	25,000	25,000
2	Lots de	10,000	20,000
5	Lots de	5,000	25,000
25	Lots de	1,000	25,000
100	Lots de	500	50,000
200	Lots de	300	60,000
500	Lots de	200	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100	Lots de	$500, soit	$50,000
100	Lots de	300	30,000
100	Lots de	200	20,000

PRIX TERMINAUX.

999	Lots de	$100, soit	$99,900
999	Lots de	$100	99,900

3,134 Lots se montant à $1,054,800

On demande des agents partout.

Pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, en change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la

New Orleans National Bank, New Orleans La.

[illegible]

L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

— AVEC UNE —

EDITION HEBDOMADAIRE PARAISSANT — LE — SAMEDI MATIN

— ET —

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS, No 73 RUE DE CHARTRES Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827 est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin maritime;

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS 73 — CHARTRES — 73

CHARTE.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

QU'IL soit connu que, ce 15me jour d'avril, de l'an de N. S. 1889, pardevant moi, William Osborn Hart, notaire, dûment commissionné et assermenté, pour la paroisse d'Orléans et l'Etat de la Louisiane, ont comparu personnellement les personnes ci-après désignées, toutes majeures et résidant dans cette paroisse, lesquelles ont respectivement déclaré que, s'appuyant sur les dispositions d'une loi de la législature de cet Etat connue comme loi No 36, de la session de 1888, approuvée le 29 juin, 1888, ainsi que sur les dispositions des lois de cet Etat relatives à l'organisation de corporations, elles se sont constituées en une corporation dont l'objet est ci-après mentionné, et soumis aux stipulations et conventions indiquées également ci-après, et qu'elles adoptent comme leur charte, savoir:

ARTICLE I.

Le nom de cette corporation sera "THE NORTH AMERICAN SAENGERBUND (SINGERS' UNION), LIMITED". ...

[illegible — Articles I to X]

Ainsi fait et passé en mon bureau, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le jour, le mois et l'année susdits, en la présence d'Albert E. Ewing et de George H. Braughn Jr, témoins compétents, résidant dans la paroisse, lesquels ont apposé leurs signatures avec celles des personnes ci-dessus nommées et la mienne, après due lecture du tout.

Ont signé:

J. Hassinger,	J. Hanno Deiler,
C. H. Miller,	E. F. Del Bondio,
Chas F. Buck,	Geo Jurgens,
Maximilian Hermann,	E. H. Benners,
A. G. Ricks,	F. Rickert,
Fred Peters,	H. S. Michel,
J. G. Ruedio,	M. Vonderbank,
Chas J. A. Doerr,	Fr. W. Thelman,
M. Dinkelspiel,	Louis Leonhard,
Louis Grunewald,	F. W. Brenner,
Chas H. Schenck,	Luigi Dell'Orto,
Allen F. Noll,	Albert Heinz,
Francis & Opitz,	H. L. Frantz,
Jacob Scheen, per Frei	Augustus Rice,
Henry Rice,	

German Singing Society of the Sixth District—Ernst Sessens, President.
Albert E. Ewing, G. H. Braughn, Jr.
W. O. HART, notaire public.

Le soussigné, conservateur des hypothèques en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie ici que l'acte d'incorporation qui précède, du "North American Saengerbund [Singers' Union] Limited", a été ce jour enregistré dans le livre 396, folio 103.
Nouvelle-Orléans, 4 mai 1889.
GEORGE GUINAULT, Conservateur des hypothèques.

Je, soussigné, notaire, certifie ici que ce qui précède est une copie exacte de l'original de l'acte d'incorporation de la "North American Saengerbund [Singers' Union] Limited", enregistré en mon bureau.
En foi de quoi j'appose ici ma signature et mon sceau officiel, ce 4 mai A. D. 1889.
W. O. HART, notaire.
7mai—3f en 30 j

ETAT DE SITUATION SEMESTRIEL — DE LA —

Banque Nationale de la Louisiane

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, A la clôture des affaires, le 31 décembre 1888.

[illegible — balance sheet]

E. M. WALMSLEY, Président.
J. J. [illegible], Vice-Président.
[illegible], Caissier.

LE FRANCO-LOUISIANAIS, JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

[illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de succession de jugements, comptes courants, billets, etc.

A. B. [illegible] & Co vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,191.—En vertu d'un ordre de vente en date du 24 août 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 7 septembre 1889, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Le jugement contre Keenan & Sheeran de $425 [illegible], dépens, rendu dans l'affaire de Chas. E. Olivier, Chas. W. Drown, syndic, etc., subrogé vs. Keenan & Sheeran, No 22,580, dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

2° Aussi, un lot de comptes courants, réclamations, billets, conformément à une liste en mains.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans et syndic dans l'affaire ci-dessus.
26 août—26 31—7 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

A VENDRE — A l'encan, deux grandes balances de prix sur les lieux, 249 rue du Canal, MARDI, 3 septembre 1889, à 10 heures du matin, saisies en vertu d'un writ de fieri facias dans le procès de C. et G. Rodenheimer vs Marie V. Andersen, No 27,472, du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHARLES W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 août—28 30—3 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée rue Treizième, entre St-Charles et Carondelet. (En rue & l'angle dans la rue Quatrième.)

Zachary T. Black vs J. G. B. Williams

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 27,310.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 21 septembre 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Annunciation, St-Charles, Treizième et Quatrième, et désigné par le No sept sur un devis annexé à un acte passé en l'étude de Théodore Guyol, notaire, le 12me jour du mois d'avril 1860. Ledit terrain mesure trente pieds de façade rue Treizième, sur cent vingt-sept de profondeur, entre lignes égales et parallèles, et fut acquis par le défendeur de Mme Elvire Cher Lelie King, veuve de feu William E. Williams, A. Daniel, notaire, le 28me jour du mois de mai 1880.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
21 août—21 28—sept 4 11 18 21.

ANNONCE JUDICIAIRE.

The Citizens Bank of Louisiana vs Mme Thérèse Borneo et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,657.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 21 septembre 1889 à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

[illegible]

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20août—20 27—3 10 17 21 sept.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Peoples Homestead Association vs. Mme Mary E. Painter et son époux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 25,318.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 14 septembre 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq certains lots de terre, situés dans le Quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Treizième, Quatrième, Clare et Willow, désignés par les Nos 5, 6, 7, 8 et 9, sur un certain plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, daté le 25 mars 1871, dont une copie est annexée à un acte de vente de la succession de Patrick H. Cummings à James H. Cummings, passé pardevant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 5 mai 1871, lesquels lots sont contigus les uns aux autres et mesurent ... [illegible]
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 août—13,19,28—3,9,14 sept.

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE-CINQUIÈME ETAT DE SITUATION ANNUELLE.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte:

[illegible — statement of accounts]

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

JAS. FAHEY, Notaire.

Avis.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR WARREN HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MOULIN A RIZ DE VALEUR Dans le Deuxième District de cette ville, connu comme le "Crescent City Rice Mill".

Dans l'affaire de Angelo Scoola vs. Marie Madeleine Carré, veuve de James J. Reiss, et als, pour un partage et décréant la raison sociale commerciale qui existait apparavant entre le dit Angelo Scoola et feu Jas J. Reiss sous la raison sociale du "Crescent City Rice Mill Co." qui doit être dissoute, et qui est terminée.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 27,[illegible].

—A l'encan—

PAR WARREN HOMES, encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI 21 septembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre les rues Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un jugement de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu le 19 août 1889, et signé le 13 août 1889 dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan—

1° Deux lots de terre de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Chartres, Decatur et Jefferson, désignés par les Nos 10 et 11, sur un plan dressé par A. Bourgerol, député voyer ... [illegible]

[illegible]

Les actes de vente pardevant A. Daniel, notaire, aux frais des acquéreurs.
24 août—24 31—7 14 21 28 sept

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytania et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magasine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Caliope.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Locust.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 19, Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2me Precinct.
37 Race et Magasine.
38 Magasine et Camp.
39 Richard et Annunciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 13, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Franklin.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 18, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 16, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 2, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Sucre, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et Norte Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées.
313 Dauphine et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard,
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Esplanade.
414 Pont et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
418 Presse à coton et Levée.
421 Marché Washington.
423 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance
614 Station des cars, Poland.
615 Couvent des Etats-Unis.
616 Barracks et Dauphine.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix Du Troisième District.

Coin des rues Pauline et Chartres—Joli cottage.

Coin des rues Peters et Pauline—Grands hangars.

Rue Pauline, entre Peters et Chartres.

Rue des Remparts, entre Désiré et Piété—Terrain vague.

Succession de Henri Bittera.

No 8,301—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 28 septembre 1889, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division C, actuellement absent en congé, daté du 15 août 1889, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

[illegible]

Les actes de vente pardevant A. Daniel, notaire, aux frais des acquéreurs.
24 août—24 31—7 14 21 28 sept

Propriété améliorée de grande valeur dans le troisième district.

Nos 451 et 453 rue des Remparts, entre Union et Français—Maison double à deux étages.

Succession de Frederick Gast.

No 26,545—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 14 septembre 1889, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place ... [illegible]

Acte de vente pardevant W. M. Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.
10 août—10 17 24 31—sept 7 14

PAR MACON, PAUL & DENIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur à Slidell, paroisse de St-Tammany. Meubles, etc.

Succession de G. B. Sharbore.

No 27,114—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—Le SAMEDI, 21 septembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles ... [illegible]

L'acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Chas. Roth, notaire.
15 août—15 24 31 sept 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double dans le Second District.

Succession de Joséphine Pouté, veuve de Pierre A. Dupré.

No 27,300—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR MACON, PAUL & DENIS—ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 31 août 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs ... [illegible]

Acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Charles Bella, notaire.
31 juil—31—3 10 17 24 31 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT DE CHOIX.

Propriété de valeur dans le Quatrième District.

Les bâtisses en bois, à double corps de logis, et écuries, coin des rues Magasin et Philip.

Succession de August Stechinger et sa femme.

No 26,982—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Le SAMEDI, 21 août 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles ... [illegible]

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. Numa Augustin, notaire.
[illegible]

BASILE BARES,

FACTEUR DE PIANOS.

84 Rue Royale, N. O.

SEUL AGENT POUR LES

Pianos GAVEAU, de Paris,

[illegible]

PEERLESS DYES Les meilleures.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu du magasin de chaussures, No 52 rue Royale.

Consistant en cuirs, empeignes, articles de cordonnier, etc.

Aussi une grande quantité de souliers de la meilleure qualité.

Succession de F. Andrieu.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 27,658—Division C.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—MARDI, 3 septembre 1889, à 11 heures A. M., au local No 52 rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent par congé, en date du 21 août 1889, je procéderai à la vente des marchandises ci-dessus mentionnées, en lots au gré des acquéreurs. Le tout d'après inventaire enlisé.
Conditions—Comptant avant livraison.
22 août—23 25—sept 1 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu de la manufacture de souliers No 35 rue Bienville.

Consistant en machine pour la confection de souliers, cuirs, empeignes, Etc., etc.

Succession de F. Andrieu.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division C.—No 27,658.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—MERCREDI, 4 septembre 1889, à dix heures et demie du matin, au local No 35 rue Bienville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent par congé, en date du 21 août 1889, je procéderai à la vente de la propriété ci-dessus mentionnée en lots au gré des acquéreurs.
Le tout par inventaire enlisé.
Conditions—Comptant avant livraison.
23août—23 25—1 2 3 4sept.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu du magasin de chaussures coin Poydras et St-Charles.

Consistant en cuirs, empeignes, articles de cordonnier, etc., aussi un cheval, charrette et harnais.

Aussi une grande quantité de souliers de la meilleure qualité.

Succession de F. Andrieu.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 27,658.

PAR B. ONORATO, encanteur, Bureau No 16 rue Bourbon—LUNDI, 2 septembre 1889, à 10 heures et demie A. M., au local coin Poydras et St-Charles ... [illegible]
Conditions—Comptant avant livraison.
23 août—23 25—1 2 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété désirable située dans le premier district, rue Perdido, entre Dryades et Remparts. Vente à l'encan, à des conditions faciles, dans l'affaire de

Joseph Webner vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.—No 26,869.

Vente de Syndic.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 31 août 1889, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles ... [illegible]

Propriété désirable dans le Premier District, No 41 rue Johnson, entre les rues Palmyre et Gasquet.

Dans l'affaire de F. Boesch vs ses Créanciers.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "E," No 26,861.

Vente de Syndic.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—Le SAMEDI, 31 août 1889 ... [illegible]

PAR BRIGNONI & BLAKELEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage simple à un étage couvert en ardoises.

No 346 rue Prieur, Troisième District.

Succession Veuve J. B. Lavigne.

Pour du Comptant.

PAR BRIGNONI & BLAKELY.—Albert Brignoni, encanteur—Bureau, 38 et 40 rue Royale—SAMEDI, 28 septembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles ... [illegible]

L'acte de vente pardevant John. E. Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
24 août—24 31—7 14 21 28 sept

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de résidence de choix pour famille, No 428 rue Carondelet, entre Euterpe et Polymnie—Dans l'affaire de Hugh W. Brown vs. Lawrence Watt Brown et als.

No. 26,795—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Vente en partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 7 septembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs ... [illegible]

L'acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Chs. G. Andry, notaire.
4 août—4, 11, 18, 25—1, 7 sept.

Succession de A. A. Peterson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,271—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Antoinette Sanders, veuve de A. A. Peterson, tutrice naturelle en office ... ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
16 août—16 21 26

Collège d'Orléans.

240 rue Royale entre St-Philippe et Ursulines.

Rentrée des classes le 1er septembre 1889.

[illegible]

PAR J. V. GOURDAIN.

Propriétés de valeur exceptionnellement convenable pour commerce, formant l'angle du Chemin du Bayou et de la rue St-Claude.

Vis-à-vis l'Eglise St-Augustin.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, Bureau No 97 rue Bienville—SAMEDI, 7 septembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite—

1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues St-Claude, Bayou Road, Remparts et Quartier, mesurant environ 30 pieds de façade Bayou Road, sur environ 107 pieds de profondeur et de façade rue St-Claude. Les améliorations comprennent une maison à deux étages couverte en ardoises, avec gaz, deux grandes citernes, un grand four de boulanger. Ladite propriété est maintenant louée $25 par mois. Le bail prendra fin le 1er janvier 1890.

2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; contigu au terrain décrit ci-dessus, mesurant environ 23 pieds de façade rue St-Claude, sur 60 de profondeur.

Les dites améliorations consistent en une maison à deux étages couverte d'ardoises, ayant 4 chambres, une galerie, 2 cabinets et une citerne et est louée $12 1/2 par mois. Pour plus de détails voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit, en billets des acquéreurs, à leur propre ordre et endossés par eux portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, à partir de la date de la vente jusqu'à leur paiement; garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue, ainsi que toutes les clauses de sécurité usuelles; 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, assurance, transfert des polices au vendeur—ou davantage comptant, le tout, même, à l'option des acquéreurs.

Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1889 en sus du prix d'adjudication et feront un dépôt de 10 0/0 sur le montant de la vente.

L'acte de vente pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais des acquéreurs.
17août—17 24 31—7sept

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

COTTAGE DOUBLE ATTRAYANT Nos 46 et 48 rue Broad, coin Bienville.

Près du Couvent du Bon Pasteur.

Succession de Mme Clara Schmahl.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—No 27,633.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 14 septembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, paroisse d'Orléans, en date du 12 août 1889, et rendu dans les susdites affaires—

Le nouveau cottage double en bois, Nos 46 et 48 rue Broad, coin Bienville, carré d'îlet borné par les rues White et Dumaine, ayant une jolie devanture et construit à distance du trottoir, avec galerie de devant, cour pavée en briques. Le terrain mesure 31 pieds de façade rue Broad, sur 119 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur et de façade rue Bienville; et 112 pieds 6 pouces et 6 lignes de profondeur du côté opposé.

Conditions—1/3 en plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit avec 8 0/0 d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles. L'acquéreur fera le dépôt usuel de 10 pour cent du prix d'adjudication au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant J. Bendernagel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
13 août—13,17,24,31—sept 7,14

PAR W. I. HODGSON & FILS.

UN BON PLACEMENT.

Un cottage simple et un cottage en briques pressées couverts en ardoises à double corps de logis.

Rues St-Louis et Conti, près Marais.

Succession de George Pierre, décédé.

Dossier No 26,562. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS, encanteurs—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 31 août 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Div. C, actuellement absent en congé daté le 25 juillet 1889. Dossier No 26,562 pour le compte de la succession de George Pierre décédé, il sera vendu à l'encan—

1° Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Toulouse, Marais et Villeré, désigné par le No 12 B, et mesurant 26 pieds 11 pouces et 6 lignes de façade sur la rue St-Louis, sur 91 pieds 4 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

... [illegible]

L'acte de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.
28 juil—28 août 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés rémunératrices.

Deux cottages doubles à l'encoignure des rues Annunciation et Harmonie.

Un cottage simple.

Succession de Mme Rosina Stoff, décédée, épouse de Frederick Probst.

Dossier No 22,017.—A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—Le SAMEDI, 31 août, 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et Commercial Place ... [illegible]

DEUX JOLIS COTTAGES DOUBLES.

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annunciation, Laurel, Harmonie et Pleasant désigné par la lettre B ... [illegible]

RUE HARMONIE.

3° Un autre certain lot de terre ... [illegible]

Actes de vente pardevant Jos. P. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.
1er août—1, 4, 11, 18, 25, 31.

Mme GAGNANT. SAGE-FEMME,

Sœur et successeur de Mme Roussel.

A l'honneur d'annoncer qu'elle est de retour de Paris et qu'on la trouvera tous les jours à son domicile de la rue des Remparts No 126, près Dumaine.

Elle donne des consultations de une heure à trois heures de l'après-midi.
6 août—1 mois—mardi, jeu., dim.

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months [illegible]

L'Abeille de [illegible]
Bureaux: [illegible]

Mandeville, [illegible]

LE STEAM[illegible]

[illegible]

EXPOSITION DE [illegible]

COMPAG[illegible]

CHEMIN [illegible]

Queen and C[illegible]

FEUI[illegible]

CALO[illegible]

PAR JEA[illegible]

Il fallait tout ... [illegible]